

## COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU 08 AVRIL 2019

### Sont Présents :

Christian LESCOULIÉ - François LAPEYRE – Jean-Jacques LARQUIER – Jean GALARDI – Frédéric MARQUEBIELLE – Sylvain BASLY – Isabelle BRIDOUX – Marie-Françoise COSTEDOAT

Et Cathy MARQUEBIELLE, secrétaire de Mairie

Excusés : Nicole DEMANUEL – Dolores COURAUD – Pascal RÉGIN

Pouvoirs : Jean-Jacques LARQUIER pour Pascal RÉGIN, Isabelle BRIDOUX pour Nicole DEMANUEL

Secrétaire de séance : Marie-Françoise COSTEDOAT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h45

**Rectificatif du compte rendu du Conseil municipal du 18 Mars 2019 :** « objectif du département dans le projet fibre 64 est de raccorder 100% de la population dans les 5 ans »

### DÉLIBÉRATIONS :

#### **1. Projet salle multi activités :**

Le projet a été revu par l'AGPL car le montant des travaux était trop élevé au regard des capacités de financement de la commune.

Aujourd'hui, le montant des travaux de ce projet s'élève à 275 000 euros en incluant le bar. A cela s'ajoute 45 325 euros (assurances dommage ouvrage, bureau d'étude, etc.), soit un montant total de travaux de **320 325 euros Hors Taxes** avant appels d'offre.

Il faut compter 66 % environ de subventions sur les travaux sur le Hors Taxes.

L'emprunt pour les travaux s'élèverait à 100 000 euros et à 160 000 euros environ en incluant l'emprunt pour la TVA.

Le dossier FEDER a été finalisé et nous sommes en attente d'un retour de cette aide par le Conseil Régional.

Actuellement la commune de Vignes n'a qu'un emprunt de 1000 euros/ mois mais pas de fonds de roulement (Capacité d'Auto Financement). Les taux d'imposition communaux devront cependant être augmentés dans les années à venir, la commune n'ayant pas d'autres ressources.

#### **2. Vote du Budget Primitif 2019 :**

Cathy MARQUEBIELLE détaille le budget primitif 2019.

C'est le dernier budget de notre mandature.

L'investissement est important avec la réhabilitation et l'extension de la salle multi activités.

Les travaux de la tonnelle Place des Pyrénées seront poursuivis (en régie).

FONCTIONNEMENT	
Dépenses réelles : 165 230 €	Recettes de fonctionnement : 207 989 €
Dépenses d'ordre : 42 759 €	
Dépenses de fonctionnement : 207 989 €	
INVESTISSEMENT	
Dépenses : 442 085 €	Recettes : 442 085 €

Le détail des subventions aux associations sera donné lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le budget a été adopté à l'unanimité.

### **3. Amende de police sécurisation route de Pau :**

Un projet d'aménagement piétonnier est à l'étude sur la route de Pau (maison Lubeigt – chemin du facteur).

Le conseil départemental finance une grande partie des dépenses.

### **4. Désignation d'un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail (ACFI)**

Il est nécessaire de vérifier les conditions d'application.

Après vérification et suite à la demande sur le poste d'ACMO, l'ACMO, devenu Assistant de Prévention, est un Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité qui est chargé d'assister et de conseiller l'autorité territoriale dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail.

C'est donc un agent du Centre de Gestion qui sera chargé d'assurer la fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Attribution de matériel informatique réformé pour l'école par le conseil départemental : 8 postes sont mis à disposition de l'école de Vignes. Il faut aller les chercher à Pau (François Lapeyre)
- Groupement de commandes pour les assurances : une réunion aura lieu le 11 Avril 2019 à Arzacq, organisée par la communauté des communes ; Monsieur le Maire participera à cette réunion.
- La cérémonie du 8 Mai aura lieu à 10 h.
- La Fête des Mères aura lieu à Vignes le vendredi 24 Mai 2019 à 19h.
- Radiation des listes électorales : la commission de contrôle sera convoquée entre le 2 et le 5 mai 2019.
- Le Contrôle de l'assainissement individuel sur la commune est en cours chez les particuliers concernés.
- PLUi : 2 réunions auront lieu :
  - le 11 Avril 2019 sur l'organisation du territoire
  - et le 24 avril 2019 : patrimoine et paysage. Deux personnes sont désignées pour représenter la commune : Nicole Demanuel et Isabelle Bridoux.
- Autres points : le lave sol est en panne. Un devis de réparation est demandé.
- Distribution du tableau de permanence au bureau de vote pour le 26 mai.

Monsieur le Maire termine la réunion en indiquant qu'il ne sera pas candidat aux élections municipales de 2020.

Vu, le Maire,

